

## SAINT CÉRAUNE OU CÉRAN, VINGT-CINQUIÈME ARCHEVÊQUE DE PARIS

(621)

Fêté le 27 septembre

Saint Céraune ou Cérán succéda à l'évêque Simplicie. En sa personne, l'Église de Paris eut un prélat digne des premiers siècles du christianisme, et en qui la science marcha de pair avec la vertu. Il s'appliqua d'abord à s'instruire à fond, dans les sources mêmes, de tous les dogmes de la religion et, quand il eut reçu la plénitude du sacerdoce, il se fit un devoir capital de travailler à imiter par ses actions les plus saints évêques des temps apostoliques. Un des principaux fruits de son savoir et de sa piété fut de recueillir les *Actes des martyrs*, afin de les conserver dans son Église comme des monuments précieux de leur constance et de leur foi. Il s'adressa, à cet effet, à un clerc de Langres, nommé Warnahaire, pour avoir ceux de quelques saints. Warnahaire les lui adressa avec la lettre suivante : «Vous ne cessez de marcher sur les traces et d'égaliser le mérite des plus illustres évêques par toute votre conduite dans le sacerdoce, où vous ne cherchez d'autre éclat que celui que donne la religion. Vous vous êtes déjà rendu habile dans les saintes lettres, et, pour mettre le comble à votre gloire, vous voulez recueillir dans la ville de Paris les *Actes des martyrs*; en quoi vous êtes comparable à saint Eusèbe de Césarée. Excusez mon peu de capacité; je vous louerais mieux si j'avais plus d'éloquence; mais vous connaîtrez du moins mon obéissance. Je vous envoie, comme vous m'avez ordonné, les *Actes des Trois Jumeaux de Langres* (Speusippe, Éleusippe et Méleusippe), et ceux de saint Didier, martyr et évêque de cette ville». C'est là tout ce que nous savons de précis sur saint Céraune. Son zèle pour recueillir les histoires des saints méritait bien cependant qu'on nous conservât la sienne. Il est néanmoins indubitable qu'il assista au Concile qui se réunit le 18 octobre 614, par l'ordre du roi Clotaire II, dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, à Paris, où se trouvèrent soixante-dix-neuf évêques de toutes les provinces des Gaules qu'il avait nouvellement réunies sous sa domination. Peut-être aussi saint Céraune assista-t-il au Concile que, deux ans après, Clotaire convoqua dans une de ses maisons royales, à Bonneuil (*apud Bonogilum*), dans le territoire de Meaux. Sa mort peut être fixée entre les années 618 à 621. On l'inhuma le 27 septembre, jour où sa fête se célèbre dans le diocèse, et son corps fut déposé dans la chapelle souterraine de l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, à gauche du tombeau de sainte Geneviève. Sa translation eut lieu le 16 novembre 1628; mais, pendant la Révolution, ses reliques, dans la crainte d'une profanation, furent brûlées avec d'autres que l'on conservait dans l'église de Sainte-Genève. De pieuses mains en recueillirent les cendres; et, lorsque la paix fut rendue à l'Église de France, on les déposa dans l'église paroissiale de Saint-Leu et Saint-Gilles, où elles sont aujourd'hui conservées.

Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France; Gallia Christiana nova.*

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 11